

Cégep de Drummondville – Affaires étudiantes

DÉMYSTIFIER LES MALADIES MENTALES

Durée : 2 heures

Horaire : Le mercredi, 5 novembre 2008 de 18 h 30 à 20 h 30.

Préalables : Aucun

Clientèle : Toute personne désirant apprendre à connaître les maladies mentales et les attitudes à adopter en présence d'une personne atteinte de maladie mentale.

Objectif : Cet atelier vise à permettre aux participants à parler ouvertement des maladies mentales, à aplanir les tabous et à diminuer les préjugés.

Contenu :

- Court visionnement d'un film intitulé « Les préjugés... J'en connais pas! ».
- Discussion.
- Présentation d'un texte commenté sur les maladies mentales les plus diagnostiquées.
- Discussions au sujet des attitudes à privilégier.
- Période de partage et de questions.

Matériel : Document du participant fourni sur place.

Participants : Minimum de 6 personnes
Maximum de 12 personnes

Coût individuel : 2\$

Formatrice : Michèle Drevet, directrice de l'APAME, Drummondville

Informations : Ginette Gauthier ou Annie Guillemette
Service de psychologie
Local 1304-3
Tél. : 478-4671, poste 250

Inscription : **Auprès de Céline Turcotte, local 1304 ou
au (819) 478-4671 poste 237**

Pour une culture d'éducation permanente

Pour reconnaître adéquatement la valeur des cours non crédités, il existe l'unité d'éducation continue (UEC). Celle-ci équivaut à dix heures de formation non créditée en classe, en atelier ou en laboratoire.

Le Cégep émet des unités d'éducation continue pour des formations culturelles ou professionnelles. C'est ainsi que le bulletin de formation sert d'historique des cours suivis.

Rév. 2007-08-27